



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 13 juillet 2020 tenue à huis clos à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Jean- Martin Villeneuve, Conseiller # 1
Monsieur Gilles Murray, Conseiller # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

Personne n'est présent à la séance ordinaire tenue à huis clos.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30. Monsieur Castonguay prend les présences et enchaine en présentant l'ordre du jour de la séance ordinaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Faisant suite à la présentation de l'ordre du jour par Monsieur Castonguay

RÉSOLUTION 2007-01

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance de travail et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution et adoption du procès-verbal du 8 juin 2020



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

4. Résolution et adoption des comptes à payer de juin 2020
5. Dépôt de l'états des résultats du 1 janvier au 30 juin 2020
6. Résolution pour l'engagement nouveaux employés (es) voirie et bureau
7. Dépôt du procès-verbal de l'ouverture demande d'information de prix pour le processus achat camion usagé le lundi 29 juin à 13h
8. Résolution et adoption des procédures au traitement des infractions aux règlements d'urbanisme et à la Loi sur la Qualité de l'Environnement
9. Travaux préliminaires pour effectuer les demandes d'aide financière pour l'amélioration des bâtiments municipaux
10. Tenue des séances à huis clos information
11. Période des questions
12. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Résolution et adoption du procès-verbal du 8 juin 2020

Monsieur Castonguay demande si tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la dernière séance.

Après la confirmation de la prise de connaissance du contenu du procès-verbal du 8 juin 2020 par les conseillers et conseillères présents

RÉSOLUTION 2007-02

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2020 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Résolution et adoption des comptes à payer de juin 2020

Suite à l'annonce des montants à payer pour les comptes compressibles et incompressibles pour le mois de juin par Monsieur le Maire.

RÉSOLUTION 2007-03

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de juin 2020 pour un total des comptes incompressibles de 27 010.03\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 72.47\$, les salaires nets des employés de 9 022.28\$, les traitements nets des élus (es) de 1 567.81\$, les remboursements des prêts de 2 360.89\$, la facture de la collecte et le transport des matières résiduelles et de recyclage au montant de



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

5 416.63\$, le paiement des services publics 817. 30\$, le remboursement des achats par carte de crédit 101.28\$, les remboursements des déductions à la source au montant de 7 651.37\$, et un montant de 56 617.67\$ des comptes compressibles pour un montant total de 83 627.70\$ pour le mois de juin 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5- Dépôt de l'état des résultats du 1^{er} janvier au 30 juin 2020

André Marcil, trésorier, dépose les états financiers pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020.

RÉSOLUTION 2007-04

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu d'adopter les états financiers pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, démontrant des revenus de 532 845.94\$, des charges de 517 235.46\$ pour un excédent de 15 610.48\$

	SOLDE CUMULÉ	BUDGET EN COURS
REVENUS		
TOTAL TAXES GÉNÉRALES	372 106.23 \$	373 000.00 \$
TOTAL SERVICES MUNICIPAUX	52 039.51 \$	52 826.00 \$
TOTAL TAXES	424 145.74 \$	425 826.00 \$
TOTAL GOUV. DU QUÉBEC ET SES ENTREP	14 049.00 \$	14 049.00 \$
TOTAL GOUV. DU CANADA ET SES ENTREP	4 456.00 \$	4 246.00 \$
AUTRES	3 323.00 \$	- \$
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	21 828.00 \$	18 295.00 \$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	9 228.20 \$	18 000.00 \$
TOTAL TRANSFERTS DE DROIT	21 898.00 \$	35 400.00 \$
TOTAL TRANSFERTS	31 126.20 \$	291 235.00 \$
TOTAL SERV. RENDUS AUX ORGANISMES M	1 353.27 \$	3 800.00 \$
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	56.00 \$	1 250.00 \$
TOTAL SERVICES RENDUS	1 409.27 \$	5 050.00 \$
TOTAL IMPOSITION DE DROITS	1 076.00 \$	5 500.00 \$
TOTAL INTÉRÊTS	3 149.61 \$	6 650.00 \$
TOTAL AUTRES REVENUS	50 111.12 \$	8 700.00 \$
TOTAL REVENUS	532 845.94 \$	761 256.00 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

CHARGES		
TOTAL CONSEIL	9 927.96 \$	28 205.00 \$
TOTAL GESTION FINANCIÈRE ET ADMINIS	69 662.78 \$	143 483.00 \$
TOTAL GREFFE	- \$	3 300.00 \$
TOTAL ÉVALUATION	23 004.00 \$	27 625.00 \$
TOTAL AUTRES	799.25 \$	23 279.00 \$
TOTAL POLICE	12 846.00 \$	25 700.00 \$
TOTAL SÉCURITÉ INCENDIE	53 360.05 \$	86 306.00 \$
TOTAL SÉCURITÉ CIVILE	- \$	1 000.00 \$
TOTAL AUTRES	- \$	150.00 \$
TOTAL VOIRIE MUNICIPALE	85 533.50 \$	149 200.00 \$
TOTAL ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	192 356.87 \$	236 750.00 \$
TOTAL ÉCLAIRAGE DES RUES	561.47 \$	1 500.00 \$
TOTAL CIRCULATION ET STATIONNEMENT	6 242.67 \$	10 000.00 \$
TOTAL RÉSEAU ROUTIER	284 694.51 \$	397 450.00 \$
TOTAL TRANSPORT COLLECTIF	348.00 \$	360.00 \$
TOTAL TRANSPORT	285 042.51 \$	397 810.00 \$
TOTAL COLLECTE ET TRANSPORT	27 614.08 \$	51 010.00 \$
TOTAL ÉLIMINATION	2 279.00 \$	20 904.00 \$
TOTAL DÉCHETS DOMESTIQUES ET ASSIMI	29 893.08 \$	71 914.00 \$
TOTAL MATIÈRES RECYCLABLES	1 678.56 \$	8 000.00 \$
TOTAL PLAN DE GESTION	577.00 \$	- \$
TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES	32 148.64 \$	79 914.00 \$
TOTAL COURS D'EAU	2 084.00 \$	2 084.00 \$
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	34 232.64 \$	81 998.00 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZON	1 569.66 \$	3 500.00 \$
TOTAL INDUSTRIES ET COMMERCES	1 468.00 \$	1 491.00 \$
TOTAL AUTRES - PROM., URBANISME ET	387.00 \$	391.00 \$
TOTAL PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉC	1 855.00 \$	1 882.00 \$
TOTAL RÉNOVATION URBAINE	5 980.00 \$	
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVE	9 404.66 \$	5 382.00 \$
TOTAL PARCS ET TERRAINS DE JEUX	452.00 \$	800.00 \$
TOTAL SUPRALOCAUX.	9 699.04 \$	14 550.00 \$
TOTAL LOISIRS CULTURE	6 000.00 \$	10 000.00 \$



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

TOTAL INTÉRÊTS	2 804.57 \$	10 000.00 \$
TOTAL CHARGES	517 235.46 \$	859 588.00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	15 610.48 \$	

**6- Résolution pour l'engagement nouveaux employés (es) voirie
et bureau**

Monsieur Castonguay donne les informations à la problématique de la main d'œuvre afin d'effectuer les travaux d'entretien de la voirie, ainsi que le travail au bureau municipal.

RÉSOLUTION 2007-05

Il est proposé par **Monsieur Jean- Martin Villeneuve** et unanimement résolu de procéder à la dotation de personnels municipaux afin de réaliser les travaux prévus pour la voirie et au bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7- Dépôt du procès-verbal de l'ouverture demande
d'information de prix pour le processus achat camion usagé
le lundi 29 juin à 13h**

André Marcil. Dépose le procès-verbal de l'ouverture de demande d'information de prix pour le processus d'achat d'un camion usagé du lundi 29 juin 2020 à 13heures.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Procès-verbal d'ouverture des demandes d'information de prix camion usagé et équipement à neige

Achat camion déneigement usagé incluant les Équipements à neige

Saint-Léandre, le 29 juin 2020

Monsieur André Marcil, directeur général et secrétaire-trésorier, préside et procède à l'ouverture des demandes reçues avant le lundi 29 juin 2020 à 13 heures

Après avoir appliqué et expliqué les consignes de sécurité sanitaire en temps de pandémie de covid-19.

L'ouverture des demandes d'estimation de prix ont été effectuée à 13 heures 05 minutes ce lundi 29 juin 2020 en présence d'un maximum de quatre personnes dont sont présentes :



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

Monsieur Rock Gagné

Monsieur Justin Landry

Une demande d'information est reçue sur les deux demandes écrites et envoyées à Transport Rock Gagné et la deuxième chez Les Produits Métalliques AT par courrier, par courriel et/ou en personne

Document reçu conforme #1 Transport Rock Gagné

Le document a été ouvert et lu à haute voix dans l'ordre au bureau municipal devant les témoins par le directeur général de la Municipalité de Saint-Léandre. Ces prix seront analysés en rencontre de travail et discutées lors d'une prochaine séance ordinaire. La séance se termine à 13h 10.

André Marcil,
Directeur général / secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Léandre

RÉSOLUTION 2007-06

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu d'accepter l'offre de prix de Transport Rock Gagné au coût de 86 850.00\$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8- Résolution et adoption des procédures au traitement des infractions aux règlements d'urbanisme et à la Loi sur la Qualité de l'Environnement

Monsieur André Marcil, dépose les procédures au traitement des infractions aux règlements d'urbanisme et à Loi sur la Qualité de l'Environnement

Étape	Mesure	Responsable
Constat de l'infraction	Visite des lieux, prise de photos et de notes Rédaction d'un rapport	Inspecteur municipal
Analyse de l'infraction et transfert à l'autorité compétente (<i>Ministère de l'Environnement, MRC</i>)	Appels, courriels	Inspecteur municipal
Si l'autorité compétente est la municipalité		
Avis d'infraction au(x) propriétaire(s)	Lettre de la municipalité décrivant l'infraction, les mesures à prendre et le	Inspecteur municipal



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

	délai pour corriger la situation. Invitation à une rencontre optionnelle d'information	
Visite de confirmation	Suite au délai accordé, visite des lieux, prise de photos et de notes pour valider la réalisation des correctifs Rédaction d'un rapport	Inspecteur municipal
Si aucun correctifs ou insatisfaisants		
Mise en demeure du(des) propriétaire(s)	Même document qu'au point précédent, par envoi recommandé ou en main propre Information que sans correctifs, des mesures légales seront entreprises	Inspecteur municipal (rédaction) Secrétaire-trésorier ou greffier (transmission)
Visite de confirmation	Suite au délai accordé, visite des lieux, prise de photos et de notes pour valider la réalisation des correctifs Rédaction d'un rapport	Inspecteur municipal
Si aucun correctifs ou insatisfaisants		
Constat d'infraction	Avec amende spécifiée aux règlements municipaux Envoi recommandé ou en main propre	Inspecteur municipal (rédaction) Secrétaire-trésorier ou greffier (transmission)
Visite de confirmation	Suite au délai accordé, visite des lieux, prise de photos et de notes pour valider la réalisation des correctifs Rédaction d'un rapport	Inspecteur municipal
Si non-culpabilité ou aucun correctifs ou insatisfaisants		
Mandat pour requête d'ordonnance	Accordé au procureur jusqu'à concurrence de 2000\$ par une résolution annuelle du conseil Octroyé à la pièce par le directeur général	Procureur
Jugement	Ordonnance de réalisation des correctifs et des amendes à payer * Possibilité pour la municipalité de réaliser les travaux aux frais du contrevenant s'il ne les réalise pas conformément au jugement	Le tribunal
Visite de confirmation	Suite au délai accordé, visite des lieux, prise de photos et de notes pour valider la réalisation des correctifs Rédaction d'un rapport	Inspecteur municipal



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

Si aucun correctifs ou insatisfaisants		
Mandat d'exécution (si permis par ordonnance)	Octroyé par résolution afin de faire réaliser les correctifs par la municipalité	Conseil municipal
Avis au propriétaire(s) de la réalisation des correctifs	Lettre par envoi recommandée	Inspecteur municipal (rédaction) Secrétaire-trésorier ou greffier (transmission)
Réalisation des correctifs	Démolition, réparation ou autre	Mandataire
Visite de confirmation	Suite aux travaux, visite des lieux, prise de photos et de notes pour confirmer la réalisation des correctifs Rédaction d'un rapport	Inspecteur municipal
Si des sommes doivent être récupérées		
Perception des montants dû	Déterminé par le responsable	Secrétaire-trésorier ou greffier
Une fois les correctifs réalisés		
Quittance	Rédaction d'une attestation d'exécution des obligations du contrevenant (sur demande uniquement)	Inspecteur municipal (rédaction) Secrétaire-trésorier ou greffier (transmission)

RÉSOLUTION 2007-07

Il est proposé **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter les procédures au traitement des infractions aux règlements d'urbanisme et à la Loi sur la qualité de l'Environnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9- Travaux préliminaires pour effectuer les demandes d'aide financière pour l'amélioration des bâtiments municipaux

Monsieur Steve Castonguay, maire, explique que des travaux préliminaires effectuées par un professionnel sont nécessaires afin de déposer des demandes d'aide financière afin d'améliorer les bâtiments municipaux dans différent programmes dont le RECIM, TECQ et PIQM.

Résolution 2007-08

Il est proposé par **Monsieur Jean- Martin Villeneuve** et unanimement résolu de procéder à l'embauche de Monsieur Gary Lynch, architecte, afin de déposer une demande d'aide financière pour l'amélioration des bâtiments municipaux par différents programme d'aide donc le RÉCIM, la TECQ et PIQM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

10- Tenue des séances à huis clos

Monsieur Steve Castonguay, maire, informe que les séances seront tenues à huis clos, suite à la difficulté de satisfaire les exigences du Gouvernement au sujet des normes de distanciation sociale exigées.

11 Période de questions

Aucune question faisant suite à la tenue de la séance à huis clos.

12- Levée de la séance ordinaire

Monsieur Castonguay souligne le point que l'ordre du jour est épuisé.

Résolution 2007-09

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 13 juillet l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 48

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier